Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 035-213503352-20260410-TH_DCM_2026_30-DE

COMMUNE DE THOURIE 35134

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 10 avril 2026 à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Daniel BORDIER, Maire de la commune.

Date de convocation
3 avril 2026

Nombre de conseillers
En exercice 15
Présents 14
Excusés 1
Votants 15

Membres présents : M. Daniel BORDIER, Mme Amandine BELLAY, M Julien CHENARD, M Cédric DANIEL, Mme Marie-Christine HERVOCHON, Mme Nadine LAINE, M Pierre LAURENT, M Anthony LEBRETON Mme Isabelle LEBRETON, M Edmond LEVEQUE, M Anthony MOUTEL, Mme Anne PAUL, Mme Elodie PETITJEAN et M Benjamin PRUNIER

Membres absents excusés : Mme Aline GIACALONE donne pouvoir à M Julien CHENARD

Membres absents : sans objet

Mme Anne PAUL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N° 2026-30
Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs

Conformément eu 1 de l'article 1650 du Code Général des Impôts, une CCID doit être instituée dans chaque commune dans les 2 mois qui suivent le renouvellement des conseils municipaux. Elle est composée de 7 membres : le maire ou l'adjoint délégué, président, et 6 commissaires. Les 6 commissaires titulaires, et leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables en nombre double **dressée par le conseil municipal.** La liste de propositions établie par délibération du conseil municipal doit donc comporter **24** noms.

Les personnes suivantes sont candidates pour siéger au sein de la CCID :
Isabelle LEBRETON, Marie Christine HERVOCHON, Edmond LEVEQUE, Sophie GUILLET, André AUBAULT, Marie LUCAS, Lionel FRESNEL, Alain BENAISE, Stéphane PETITJEAN, Nicolas NOEL, Christophe LE DUC, Jacques LAINE, Anne PAUL, Aline GIACALONE, Anthony LEBRETON, Cédric DANIEL, Christelle FREMONT, Christine POIRIER, Michaël RENOULT, Sylvain CORDIER, Léa DEBIOSSAC, Jocelyne MISERIAUX, Elisabeth DUFIL et Nathalie HUPEL.

Après délibération, le conseil, à l'unanimité des membres présents par vote à main levée :
- Valide la liste proposée ci-dessous
- Autorise le Maire à la transmettre au service des impôts

Pour copie conforme,
Le Maire

